

S'ORGANISER CONTRE LA CASSE SOCIALE ET LA REPRESSION

Invitation à rejoindre le collectif contre la criminalisation du mouvement social.

Assemblée ouverte lundi 19 juin à 18h30.

L'objet de cette assemblée du Collectif Contre la Criminalisation du Mouvement Social est simple : le tournant répressif que nous vivons en ce moment met en cause la possibilité même d'un mouvement social. Or, au vu des lois antisociales que Macron nous réserve pour les prochains mois (réforme du code du travail par ordonnances avant la fin de l'été), il est impératif de nous organiser pour manifester, faire grève malgré l'état d'urgence et la pression policière devenue insoutenable.

C'est aujourd'hui la possibilité d'une résistance politique qui est menacée. En effet, ces derniers mois, toute velléité de protestation s'est vue réprimée par une police qui ne semble plus tenue par aucune discipline du maintien de l'ordre, mais au contraire mue par le désir d'humilier, de blesser, de tuer, de réduire à néant. Rien ne peut justifier le déchainement de violence qu'ont subi certaines manifestations, notamment à Rennes, Nantes et Paris ces derniers mois.

Deux hypothèses sont formulables : ou bien l'Etat ne maîtrise plus sa police et nous avons affaire à une milice de type fasciste que rien ne réfrène (ce qu'atteste autant l'importance du vote FN chez les forces de sécurité que la promptitude avec laquelle le gouvernement a cédé, l'automne dernier, aux revendications du mouvement policier pour plus de liberté de réprimer).

Ou alors la classe gouvernante, envisageant les ravages sociaux que ne manquera pas d'entraîner sa politique ultra-libérale, anticipe une montée des conflits qu'il ne s'agira plus que de gérer sur le mode sécuritaire : arme à feu et prison contre contestation sociale et politique.

Il est de la plus vive importance de prendre cette question au sérieux et de ne plus nous laisser diviser par certaines peurs et incompréhensions. Les assauts que nous allons subir ces prochains mois sont inimaginables. La récente affaire des sept arrestations pour justifier le fait qu'un agent ait braqué son arme sur un cortège à Rennes en est la preuve : plus rien ne vient faire obstacle à leur volonté d'anéantir la résistance politique.

La violence policière est le corrélat de la casse sociale. On ne peut se battre contre l'une sans être confronté à l'autre. Il est de toute urgence que nous soyons solidaires en pratique contre les violences policières dans la rue, ainsi que contre l'acharnement de la justice sur les opposants politiques, les manifestants, les grévistes, les syndicalistes. C'est la condition pour pouvoir envisager un prochain mouvement social – à commencer par la simple possibilité de manifester ou de faire grève.

Le Collectif Contre la Criminalisation du Mouvement Social (CCMS) a été créé lors du mouvement contre la loi Travail dans l'objectif de rompre l'isolement que génère automatiquement la répression et de porter le plus largement possible que la répression ne vise pas uniquement à mater une poignée de « radicaux », mais bien plutôt à assimiler toute organisation politique à une pratique criminelle qu'il ne s'agirait plus que d'interdire. Il faut continuer ce travail.

Nous appelons donc à une Assemblée Générale lundi 19 juin 18h30 dans les locaux de Solidaires (5 rue de Lorraine, Métro Villejean) pour relancer, élargir et développer cet outil au service des luttes qu'est le CCCMS.

Les membres fondateurs du CCCMS :

Solidaire 35 – AG-interpro de Rennes – Alternative libertaire – Comité Stop Etat d'Urgence – Le Parti de Gauche – CNT – Défense Collective rennaise – maison de la Grève – NPA – SLB – Attac – Comité Zad de Rennes

cccms@riseup.net